



Le 24 janvier 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement,

La présente fait suite à la question écrite que le député d'Hochelaga-Maisonneuve, M. Alexandre Leduc, m'a adressée le 5 décembre 2023 à l'Assemblée nationale au sujet du projet SPHÈRES et dans laquelle il formulait plus spécifiquement les deux questions suivantes :

- Étant donné que les recommandations de la *Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* évoquent le projet SPHÈRES comme étant la voie à suivre en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, comment le ministère s'engage-t-il à maintenir le continuum de service?
- Est-ce que le ministre s'engage à trouver une solution pour financer le projet SPHÈRES de façon récurrente à la hauteur nécessaire pour protéger nos jeunes?

Tout d'abord, je tiens à souligner que le ministère de la Sécurité publique (MSP) est bien au fait de l'impact significatif du projet SPHÈRES dans la prévention et la lutte contre l'exploitation sexuelle. En effet, l'approche d'intervention multisectorielle et concertée qu'il préconise permet d'offrir des services adaptés aux personnes exploitées sexuellement ou susceptibles de l'être et de répondre à l'ensemble de leurs besoins.

C'est d'ailleurs sur cette base qu'en 2021, en réponse à une demande de financement de leur part, le MSP a versé une subvention d'un montant de 880 000 \$ au projet SPHÈRES, sécurisant ainsi la continuité de leurs services jusqu'à ce jour. Il importe d'ailleurs de souligner que ce soutien financier a permis l'ajout d'une mesure additionnelle à l'axe « Reconstruction et réhabilitation » du *Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs : briser le cycle de l'exploitation sexuelle (PACSESM)*.

... 2

En ce qui concerne le financement du projet SPHÈRES au-delà de la période couverte par la subvention précitée, je vous informe que le MSP mène actuellement des démarches visant à identifier la source de financement qui permettra la poursuite de l'entente en cours. À cet effet, soyez assuré qu'à titre de ministre responsable du PACSESM, j'explorerai toutes les avenues possibles pour maintenir le continuum de services du projet SPHÈRES.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Sécurité publique,



François Bonnardel

N/Réf. : (2023-14408)